

## **PARTIR EN LIVRE 2024**

### **« Sports et jeux »**

Le musée Arnaga, le centre de loisirs et la médiathèque municipale de Cambo les Bains s'associent pour « Partir en livre » 2024, la grande fête du livre de jeunesse.

A cette occasion, est organisé un concours d'écriture de nouvelles, ouvert à tous les enfants de 12 à 14 ans.

La participation à ce concours est gratuite.

Nous vous invitons à écrire une micro-nouvelle sur le thème de « **Sports et jeux** », en français ou en basque.

Qu'est-ce qu'une nouvelle ?

La nouvelle est un récit bref (par opposition au roman), mettant en valeur un fait divers, un moment de vie. Elle présente en général un nombre de personnages peu important et relève, bien sûr, du genre narratif. Elle comporte souvent une chute surprenante.

Les genres « policier » et « science-fiction » sont acceptés.

#### **Article 1 :**

Une seule nouvelle sera acceptée par auteur, en français ou en basque :

Une page de titre + 1 à 2 pages maximum en recto (format A4)

Texte en Times New Roman, taille de la police 12.

Vous n'oublierez pas que la qualité d'un texte exige des constructions grammaticales correctes, une bonne orthographe et une ponctuation soignée : éléments indispensables au plaisir du lecteur !

#### **Article 2 :**

L'œuvre présentée doit être inédite et ne pas avoir obtenue de prix dans un autre concours littéraire.

À la fin de l'exemplaire, vous devrez noter « œuvre certifiée originale, personnelle et inédite ». Le non-respect des consignes entraîne l'exclusion du concours.

**Article 3 :**

Le concours d'écriture est ouvert à partir du 10 février 2024.

La date limite d'envoi de votre texte est fixée au **25 mai 2024** ; il sera envoyé par mail à l'adresse suivante [mediatheque@mairie-cambolesbains.fr](mailto:mediatheque@mairie-cambolesbains.fr) .

Le fichier peut être en « .pdf » ou « .doc » ou « .odt ». Votre message précisera le titre de la nouvelle et vos coordonnées (nom, prénom, adresse complète, tel, date de naissance).

Une autorisation parentale d'inscription au concours, remise avec le présent règlement, accompagnera votre envoi.

**Article 4 :**

Le jury chargé d'établir le palmarès du concours se composera d'auteurs, de représentants de la municipalité, du musée, du centre de loisirs et de la médiathèque.

**Article 5 :**

La remise des Prix s'effectuera le samedi **22 juin 2024** à la médiathèque municipale.

La remise des Prix rassemblera l'ensemble des participants, les membres du jury, et le public de la médiathèque.

Dans une ambiance conviviale, des extraits des nouvelles récompensées seront lus.

La médiathèque s'autorise, avec l'accord des participants, à faire paraître les nouvelles primées dans un recueil édité par ses soins à partir du fichier numérique des participants.

Les lauréats s'engagent à ne pas exiger de droits d'auteur.

**Article 6 : Acceptation du règlement**

La participation à ce concours d'écriture entraîne l'acceptation pure et simple du présent règlement. Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Mme Sylvie DUPON au 05 59 93 50 70 ou par mail [mediatheque@mairie-cambolesbains.fr](mailto:mediatheque@mairie-cambolesbains.fr).